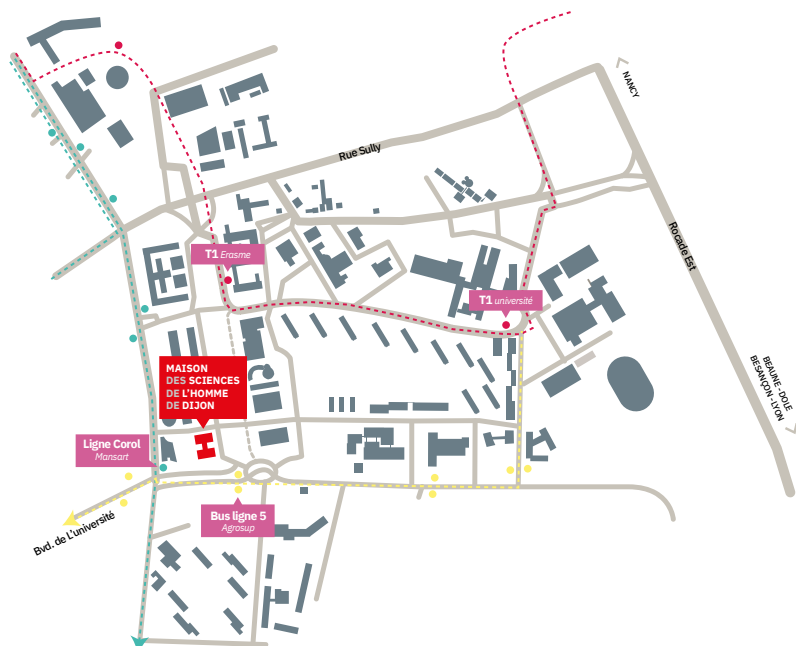


## ACCÉDER À LA MSH



La Chaire UNESCO «Cultures et Traditions Vitivinicoles» de l'Université de Bourgogne a pour objectif de favoriser la connaissance, le dialogue, la science et la culture pour une vitiviniculture durable dans le monde. Par la diffusion de tous les savoirs académiques sur la vigne et le vin, toutes disciplines confondues, elle a également pour mission de protéger les patrimoines de la vigne et du vin, de stimuler l'innovation en favorisant les traditions et de participer à l'égalité des genres et à l'inclusion dans les vignobles. Partant, elle s'appuie sur un réseau international de 74 Universités réparties sur les 5 continents.



La Maison des Sciences de l'Homme de Dijon est une Unité d'Appui et de Recherche placée sous la tutelle du CNRS et de l'Université de Bourgogne (UAR n°3516) ; c'est également une structure fédérative de recherche de l'Université de Bourgogne. Ce lieu dédié à la recherche propose aux 16 laboratoires en Sciences Humaines et Sociales (SHS) du grand campus dijonnais, des outils, des compétences, des services, des espaces de travail et de mise en lumière des travaux de recherche, ouverts sur le campus et sur la cité.

# LES APPELLATIONS D'ORIGINE DANS LE MONDE AUX XX<sup>E</sup> ET XXI<sup>E</sup> SIÈCLES

Du très local au global.  
Spécificités territoriales,  
mutations, acteurs et échanges

**Jeudi 12 septembre 2024**  
Forum des savoirs - MSH de Dijon

Journée organisée par la MSH de Dijon et la Chaire UNESCO «Culture et Traditions Vitivinicoles» de l'Université de Bourgogne avec le parrainage de l'OIV



Avec une globalisation des marchés vitivinicols amorcée depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, avec également la croissante concurrence des vins de marques et de cépages des productions de l'hémisphère sud (Argentine, Chili, Australie...), des Etats-Unis, et aujourd'hui de la Chine, la notion d'Appellation d'Origine Contrôlée semble pour une part remise en cause sur le sol français et plus largement européen. La mondialisation des vins met en effet en concurrence les AOC françaises et d'autres normes commerciales internationales parfois plus libérales. Dans ce contexte, la valorisation des produits par leur origine, leur typicité, leur histoire et l'encadrement des pratiques reste-t-elle un modèle efficace en termes de conquêtes de marchés ? L'étude en réseau proposée ici souhaite montrer, par une analyse comparée entre les vignobles Français, Italiens, Brésiliens, Allemands et Américains, que cette opposition est finalement bien plus complexe pour des pays qui, in fine, encadrent, à leur manière, leurs productions vinicoles, dans un espace concerné par d'importants échanges internationaux autour de la question des normes.

Il s'agit, dès lors, d'interroger ces normes dans leurs temporalités. Ainsi, si les premières appellations nées en France sont avant tout un outil économique fondé sur la protection de l'origine des productions, elles évoluent ensuite et parviennent à se singulariser des autres vins en adoptant des normes et des cahiers de charges spécifiques, incluant des conceptions qualitatives diverses (cépages, modes de conduite, processus œnologiques, typicité...). Cette analyse des dynamiques qui traversent ces normes méritent d'être explorées sur d'autres territoires sachant, en outre, que les défis actuels et futurs liés au changement climatique, à la préservation de la biodiversité, à l'inclusion sociale et aux mutations des marchés mondiaux, impliquent aujourd'hui d'adapter et de faire évoluer ces réglementations dans les pays concernés. A ce titre, et face à ces problématiques globales, il apparaît nécessaire de ne pas seulement étudier les systèmes d'appellation en vase clos, mais de les observer dans une perspective à la fois locale et mondiale. Toutes ces normes, pays par pays, dépendent fortement de ces interactions, de dialogues bilatéraux, mais surtout, de rapports de force, de négociations, de conventions et d'échanges structurés, pour nombre d'entre eux, au sein d'entités et d'organisations internationales qu'il s'agisse de l'OIV, de la communauté européenne, ou encore de l'OMC.

Au cours de cette journée d'études, nous chercherons enfin à appréhender la diversité des acteurs qui concourent à l'élaboration et à la gestion de ces réglementations, tout en pointant la focale sur les spécificités et les interconnexions pouvant exister entre eux. Comment s'organisent et agissent les filières vitivinicols ? Quels sont les enjeux qui les traversent lorsqu'il s'agit de produire des normes ? Quelle place possèdent les mondes scientifiques et universitaires dans ces mécanismes de construction des systèmes d'appellation ? Comment ces processus impliquent-ils les pouvoirs publics étant donné la diversité des systèmes représentatifs politiques selon les pays ? D'autres protagonistes (associations, consommateurs, prescripteurs) jouent-ils un rôle ?

Afin de répondre à ces nombreuses interrogations, les communications envisagées lors de cette journée d'étude s'intéresseront à des territoires vitivinicols possédant tous leurs propres spécificités en matière de réglementations : les vignobles français, allemands, italiens, californiens. Le panel n'est pas exhaustif, mais l'enjeu consiste, dans le même temps, par des approches locales comme globales, de comprendre comment tous ces systèmes d'appellation et d'indications géographiques ont pu, au cours du temps, se nourrir les uns des autres, interagir tout autant que s'opposer. Par ailleurs, dans l'objectif de traiter le sujet par des approches aussi variées que complémentaires, les interventions émaneront de juristes, d'historiens ou encore d'agronomes, pour la plupart également acteurs contemporains de ces processus normatifs mondiaux.

## PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- **9h30** : Ouverture.
    - **Hervé Marchal** (Directeur de la MSH de Dijon)
    - **Jocelyne Pérard** (Responsables de la Chaire UNESCO « Culture et Traditions Vitivinicols » de l'Université de Bourgogne)
    - **John Barker** (Directeur général de l'OIV)
  - **10h00** : **Serge Wolikow** (Université de Bourgogne) : «*Les enjeux des réglementations vitivinicols pour les marchés mondiaux du XX<sup>e</sup> siècle à nos jours*»
  - **10h30** : Pause Café
  - **11h00** : **Luciano Maffi** (Université de Parme, Italie) : «*L'évolution de la vitiviniculture italienne aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : économie, filière et normes de production et de commercialisation*»
  - **11h30** : **Olivier Jacquet** (Chaire « Culture et Traditions du Vin » de l'Université de Bourgogne, UMR LIR3S CNRS-uB) - «*La singularisation qualitative des AOC françaises (1905-1974)*»
- DÉJEUNER** - Buffet dinatoire à la MSH
- **14h00** : **Yann Juban** (OIV) : L'OIV et la protection des indications géographiques dans le monde. Un défi centenaire.
  - **14h30** : **Jorge Tonietto** (EMBRAPA Uva et Vinho, Brésil) : «*Les processus d'identification et de reconnaissance des IGP Brésilienne depuis les années 1980*»
  - **15h00** : **Jacques Gautier** (INAO) : Comment les AOC peuvent-elles évoluer face aux défis environnementaux présents et futurs ?
  - **15h30** : **Richard Mendelson** (UC Berkeley) : «*Les AVA Californiennes : histoire et perspectives*»
  - **16h00** : **Olivier Jacquet et Céline Alazard** (MSH de Dijon) : «*Perspectives de recherches sur les appellations, outils et méthodes à l'ère du numérique*».